Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212203350-20260428-20260402C-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENVEN-LEHART

Séance du 02 avril 2026

20h00

PRESENTS : LE GRAËT Anthony, RAIMONDO Annette, LE LAY Cédric, FINET Sylvie, LE FLOHIC Jérôme, FLYNN Carine, LANDRIEU Anthony, HENRY Michèle, MEROT Fabien

Nombre de conseillers en exercice : 9 **Votants** : 9 **Présents** : 9 procuration : 0

Secrétaire de séance : RAIMONDO Annette

Date de convocation le 24 mars 2026

DELIB 2026-04-02 Commission Communale Impôts Directs

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

L'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaire titulaire ou suppléant par le directeur départemental ou régional des finances publiques.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 022-212203350-20260428-20260402C-DE

Les membres de la CCID sont : LANDRIEU Anthony, FINET Sylvie, LEVAVASSEUR RAIMONDO Annette, MEROT Fabien, LE FLOHIC Jérôme, HENRY Michel, FLYNN Carine, LHOSTIS Vonnick, LEPVRIER Yolande, BURLOT Gilbert, CHARPENTIER Marcel, PARISOT Morgan, HENRY Noël, LE LAY Florence, LE GRAËT Martine, GAZENGEL David, LEPVRIER Pascal, LECOMTE Darine BERTRAND Patrice, GUILLOUX Eugène, GOSSET Patrick, RAOULT Corinne, SERANDOUR Isabelle

A SENVEN LEHART, le 08 avril 2026

Le Maire
Anthony Le Graët, Maire

